

COURS DIMANCHE 31 JUILLET 2022

34^{ème} Tour de la Vallée de la Trambouze

Epreuve Fédérale Juniors

Col de la Buche
ALTITUDE 683 m

14 kms



9h00

1 Contre-la-Montre
COURS - COURS



14h30

8 x Circuit
COURS - COURS

114 kms

UNE EPREUVE DE REVELATION DES TALENTS

LES ORIGINES DE L'EPREUVE

Depuis sa première édition le 7 septembre 1986, la course est vouée à la seule catégorie des juniors et se dispute en deux étapes, un contre-la-montre individuel le matin et une course en circuit l'après-midi. Le Tour de la Vallée de la Trambouze emprunte, tant les routes longeant la rivière que celles, plus pentues, du massif environnant. L'épreuve chronométrée a d'abord remonté la vallée, de Bourg de Thizy à Cours la Ville, avant d'avoir lieu sur un parcours plus exigeant avec un départ en côte au Pont Gauthier amenant sur les hauteurs de Pont Trambouze par la route reliant Mardore à Cours-La Ville. Le circuit de la seconde étape s'est également déplacé après une décennie. Articulé auparavant sur les deux cols dominants la vallée, Le Pavillon et La Bûche, il avait trouvé depuis un tracé en plus basse altitude, moins boisé mais tout aussi pittoresque, passant par Mardore et Pont-Trambouze. Pour sa troisième décennie, le parcours faisait peu neuve. Afin de satisfaire au cahier des charges du challenge national junior (ex Coupe de France), dont l'épreuve a été la finale durant 3 années, le circuit prenait de nouveau de la hauteur. C'est ainsi que Le Cergne accueillait le contre-la-montre matinal, départ en direction d'Ecoche et arrivée route de La Bûche, constitué d'une boucle en sous-bois passant par les hameaux du Coucou, du Crot du Bois et du col de La Bûche. Alors que l'après-midi on retrouvait sensiblement le circuit du grand prix de Cours-La Ville avec la montée du col de La Bûche, la traversée du Cergne et un plongeon sur Cours, sans passer par la Croix Couverte, et une remontée dans le centre-ville après un passage par La Fargette. Actuellement, le circuit compose avec les tracés historiques pour maintenir un CLM matinal et un circuit en ligne l'après-midi.

LA RENOMMEE NATIONALE ET INTERNATIONALE DE L'EPREUVE

L'objectif du Tour de la Vallée de la Trambouze a toujours été de faire se révéler, ou se forger, des talents naissants, en offrant aux 17/18ans un avant-goût du cyclisme de haut niveau. Dès ses débuts, elle a attiré des équipes de pays européens. De 2006 à 2009, l'épreuve est également support de la finale du Challenge National Juniors, permettant la participation de toutes les sélections régionales. En 2014, le Centre Mondial du Cyclisme a permis à plusieurs juniors sud-américains de découvrir l'épreuve avec succès... A plusieurs reprises, les néo-zélandais ont été présents sur l'épreuve.



DES CHAMPIONS EXCEPTIONNELS



Pour rappel, le Tour de la Vallée de la Trambouze a déjà vu la victoire ou une place sur le podium de garçons qui ont confirmé aux échelons supérieurs : le champion du monde et olympique de VTT Miguel Martinez, le champion de France Stéphane Barthe, Cyril Dessel le porteur du maillot jaune du Tour de France 2006, Frédéric Finot, seul auteur d'un doublé à ce jour, Samuel Dumoulin, ... sans oublier les locaux Philippe et Didier Sanlaville respectivement lauréats en 1989 et 1990. C'était aux débuts de l'épreuve.

En 2008, un Champion du Monde de la discipline était au départ (également Champion d'Europe). Aux côtés du Champion de France au départ, celui-ci était alors leader du classement général provisoire après avoir écrasé le C.L.M. Cette même année, on aperçut déjà sur cette épreuve le talent prometteur d'un franc comtois, Thibaut Pinot et d'un auvergnat, Romain Bardet. Plus récemment, on a vu la victoire pleine de maîtrise et de promesse du Normand Kevin Vauquelin...

LES CIRCUITS

UN CIRCUIT VALLONNE, TRACE POUR LES ATTAQUANTS...

Ce circuit est tracé dans vallonnements des massifs forestiers et verdoyants de la partie ouest des monts du Beaujolais. Il présente une topographie et un environnement naturel remarquables, se prêtant avantageusement au cyclisme, pour le pratiquant comme pour le spectateur. L'ascension du col de la Bûche, répétée à huit reprises, donne généralement une indication sûre du verdict mais le parcours offre également plusieurs opportunités de relance que des coureurs volontaires et vaillants pourront mettre à profit. A l'évidence, seul un costaud peut sortir vainqueur d'un tel tracé.

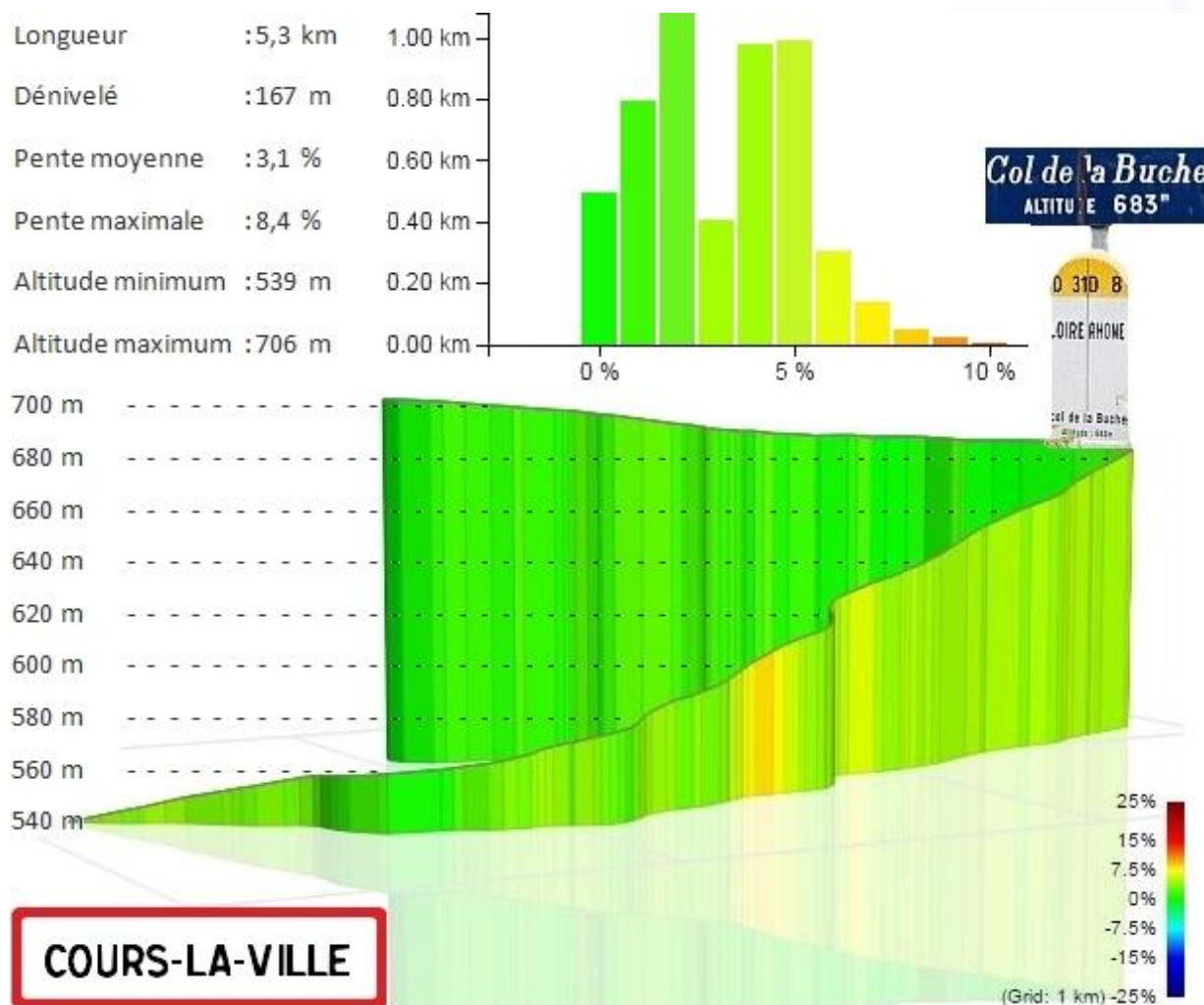


LE COL DE LA BUCHE

Tracé pour les hommes forts, le parcours de 14,25 kms ne manque pas de points stratégiques. En partant du centre de COURS LA VILLE, on se rend directement dans les contreforts du col de la Bûche, véritable plat de résistance de l'épreuve. La pente se fait sentir dès les Usines Malerba, où l'on perçoit le bourg de LA VILLE fièrement accroché à sa colline. Les pourcentages les plus forts vers Lépardet, s'ils ne permettent pas de faire la décision, élimineront en tout cas les plus faibles. Il s'agit ensuite de tenir jusqu'au sommet où une relance attend les coursiers. Les sous-bois de la Bûche, certes ombragés mais parfois indigestes tant les faux plats y sont prononcés, risquent fort de tétaniser quelques muscles déjà bien sollicités. La douce descente vers LE CERGNE permet d'admirer (pas pour tous !) la cité coursiaude en contrebas. Le passage dans le charmant village du CERGNE est éclair, d'autant plus que les coureurs plongeront vers Cours la Ville. L'arrivée sur COURS LA VILLE offre une dernière rampe à escalader qui ne permettra qu'aux hommes forts de s'imposer.

Avis aux candidats à la victoire sur ce circuit pour hommes forts...



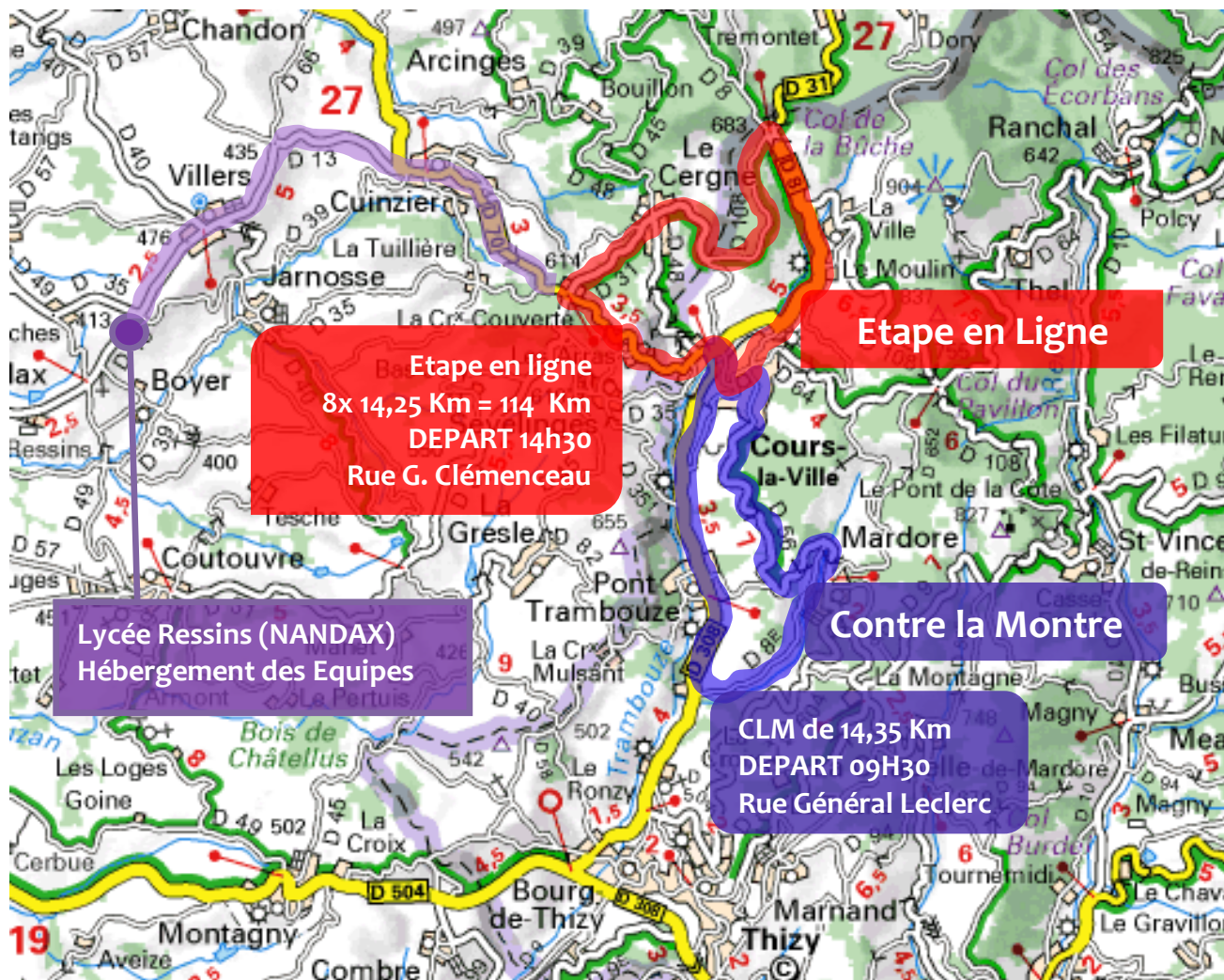


UN CLM MATINAL DANS LA VALLEE DE LA TRAMBOUZE

Le chrono emprunte la vallée de la Trambouze avec un départ et une arrivée près de Cours la Ville. Une première partie au profil descendant emmènera les coureurs dans cette vallée qu'ils devront ensuite remonter jusqu'à Cours la Ville. La première partie est vallonnée et obligera les coureurs à bien adapter leur braquet. La descente sur Mardore est rapide, et, jusqu'à Pont Gauthier, les rouleurs seront privilégiés. Une fois Pont Gauthier passé, il faudra être costaud pour maintenir la cadence jusqu'à Cours-la Ville, ou une dernière rampe, au bas de Valissant, attendra les coureurs

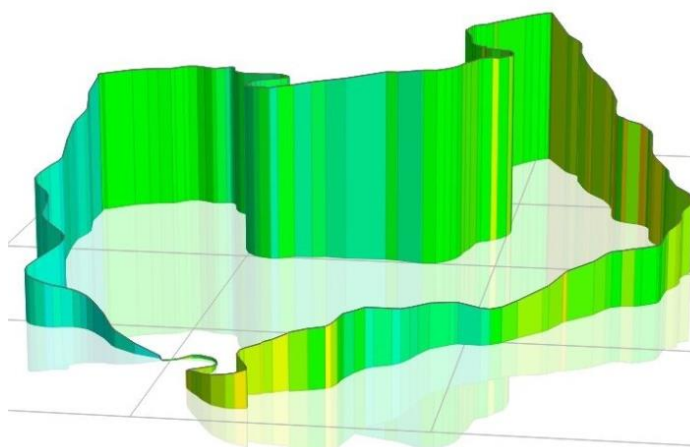
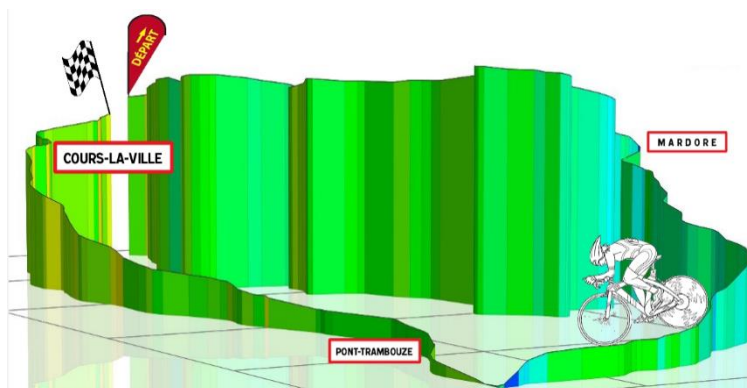


CARACTERISTIQUES DES CIRCUITS



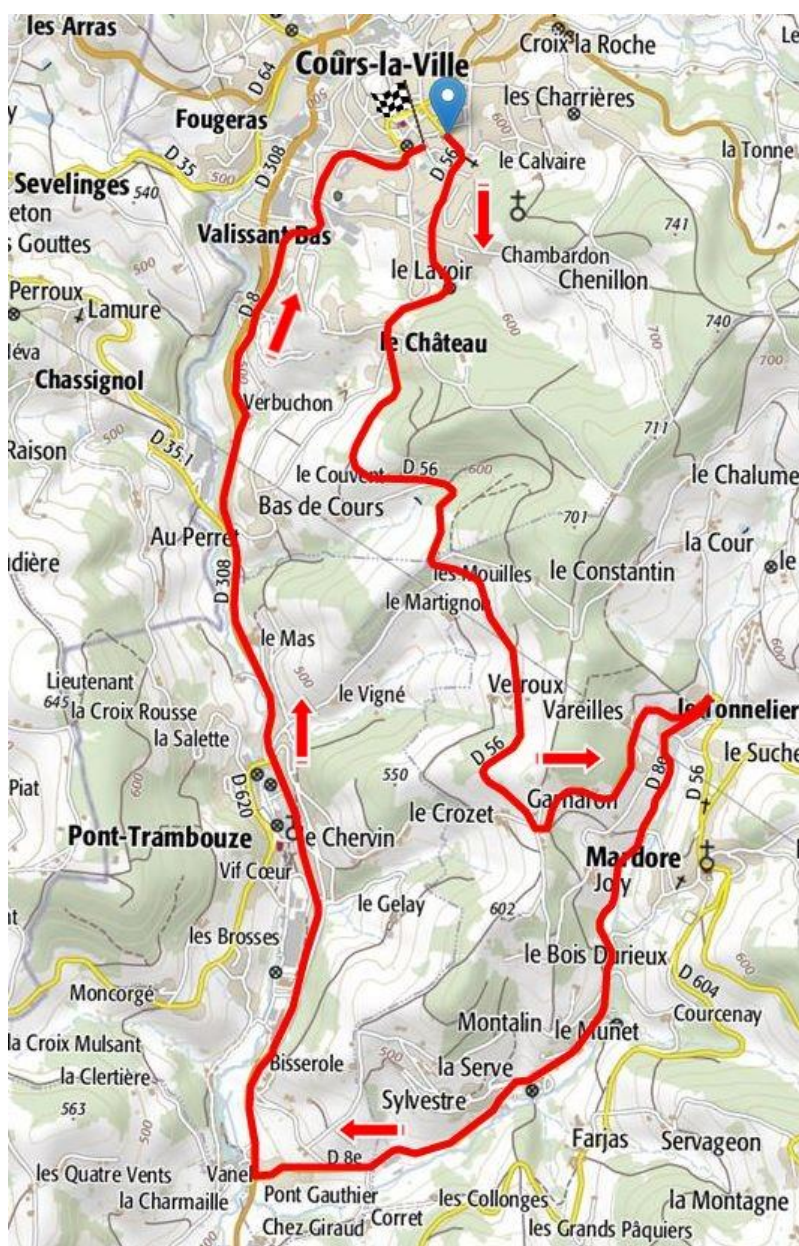
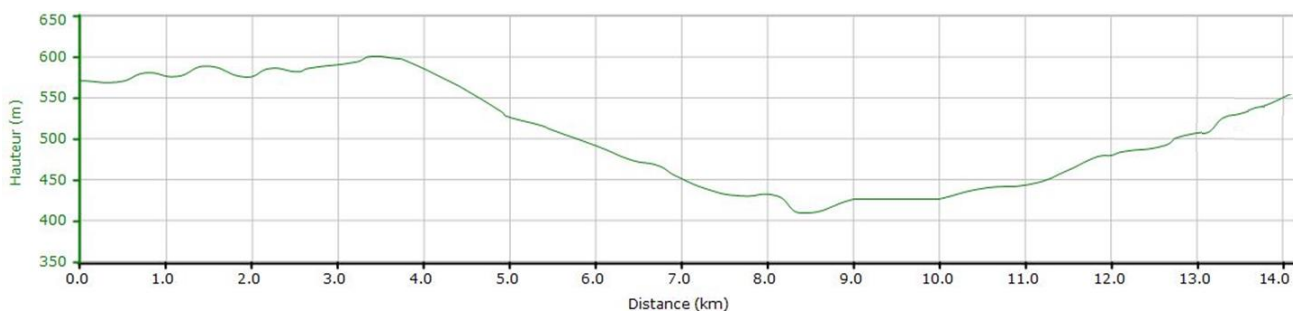
PROFIL CLM

PROFIL ETAPE EN LIGNE

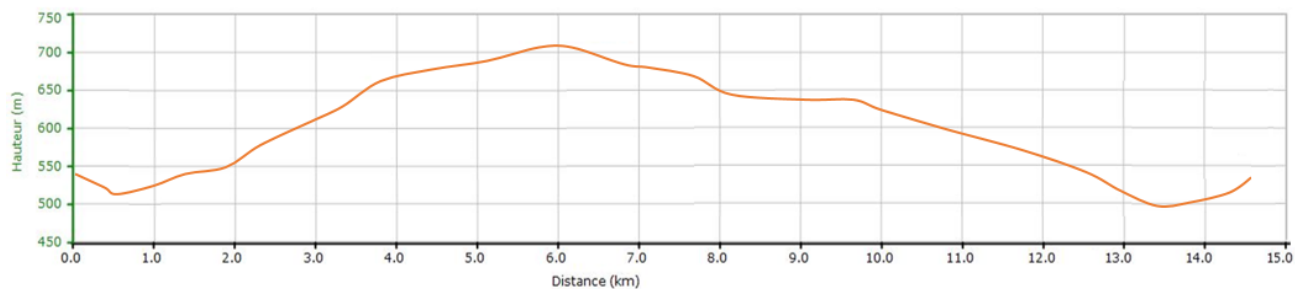


DETAILS DES CIRCUITS

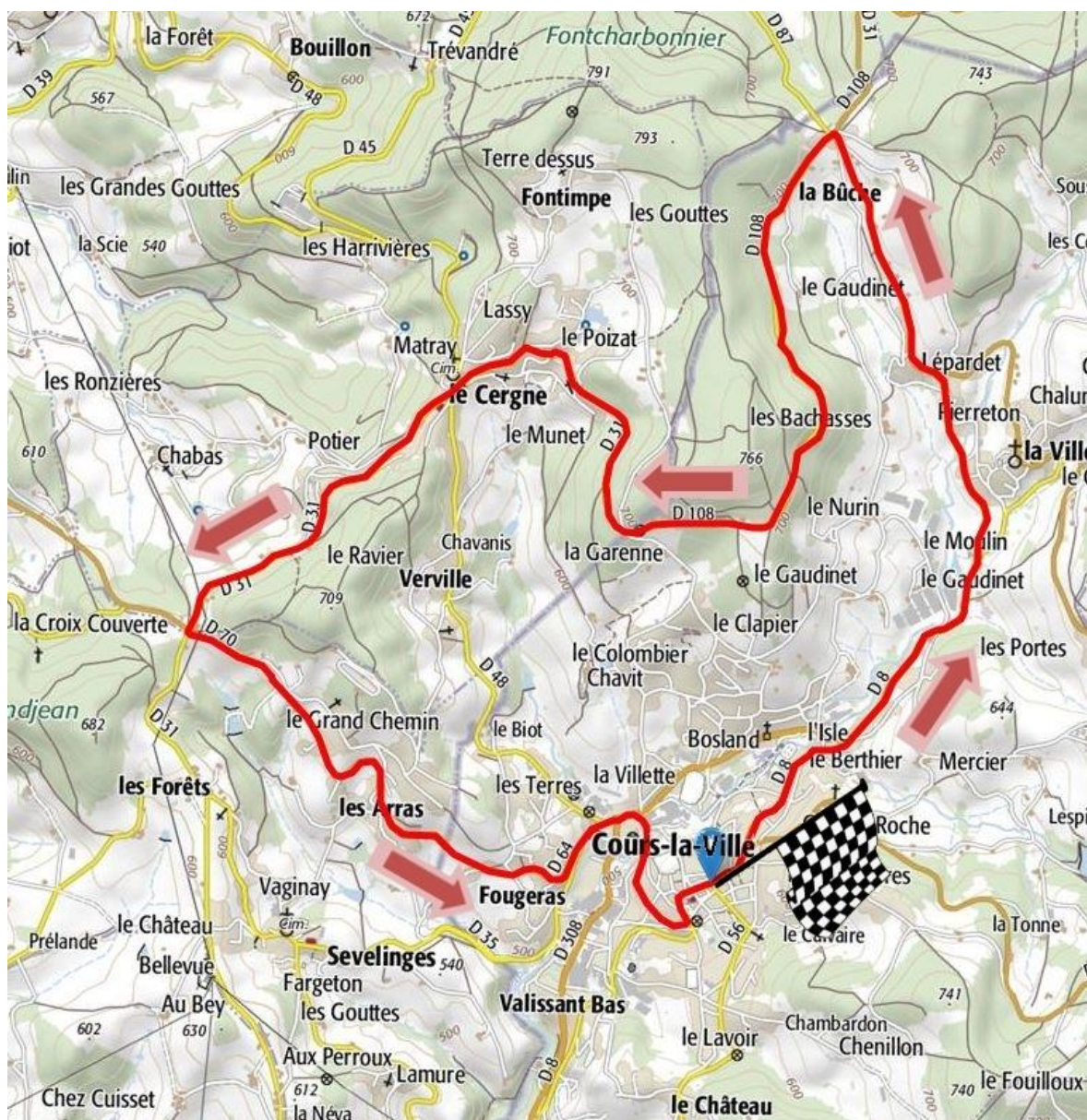
PROFIL CLM



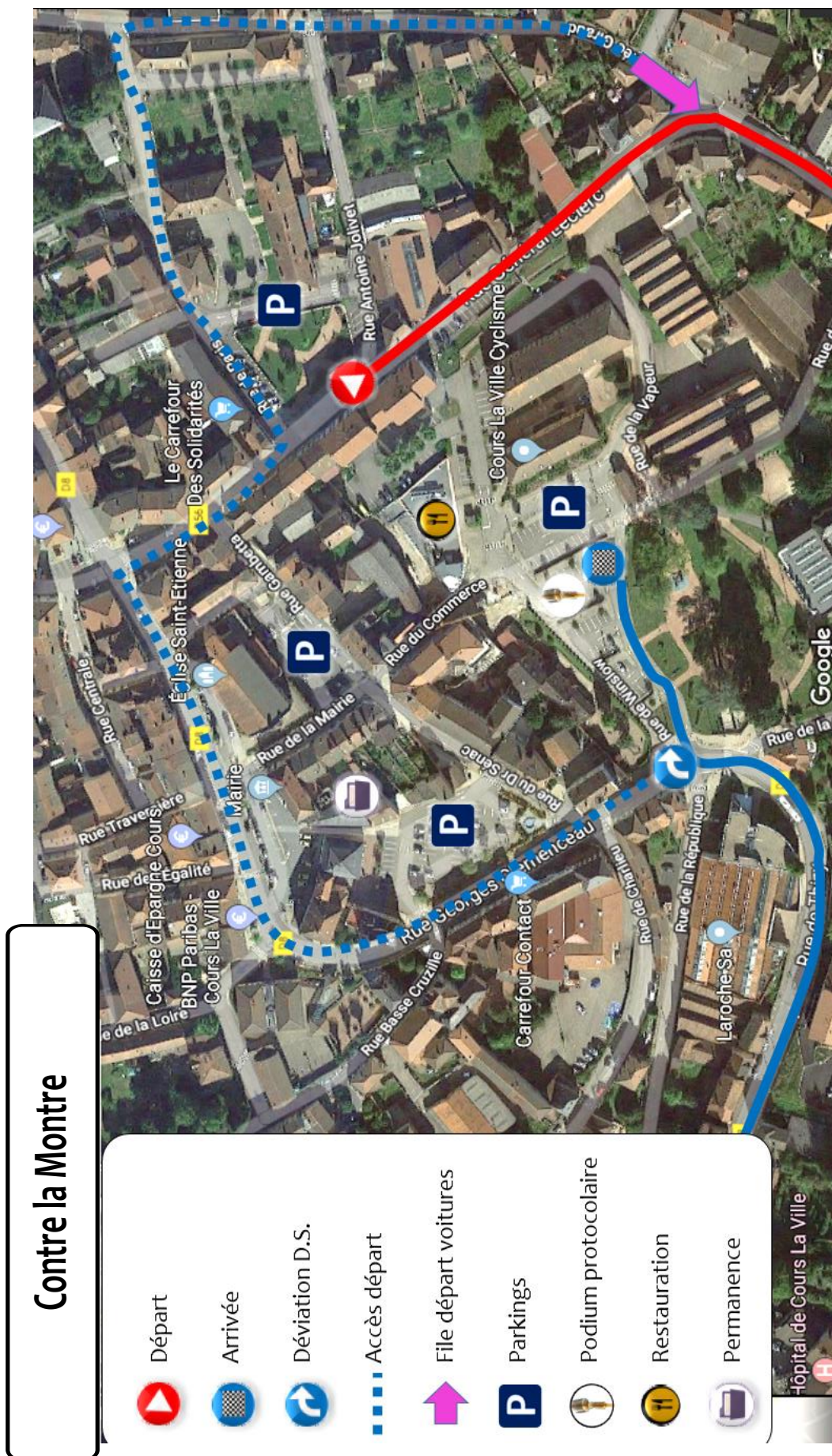
PROFIL ETAPE EN LIGNE



2



ZONES DEPART/ARRIVEE



Contre la Montre

- ▶
Départ
- 📊
Arrivée
- ↪
Déviation D.S.
- - -
Accès départ
- ➡
File départ voitures
- P
Parkings
- 🏆
Podium protocolaire
- 🍴
Restauration
- 📄
Permanence

7

Epreuve en Ligne



UN PALMARES DE REFERENCE

Année	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
2021	★ RAFFERTY Darren (Villeneuve)	ISIDORE Noa (UV Aube)	SAVONET Martin (AC Bistonine)
CLM	ROUSSET FAVIER Nicolas (VC Cournon)	DEVROUTE Corentin (SCO Dijon)	★ RAFFERTY Darren (Villeneuve)
Ligne	MAHIEU Grégoire (VC St Antoine G.)	★ RAFFERTY Darren (Villeneuve)	SAVONET Martin (AC Bistonine)
2019	★ CHRISTENSEN Drew (Nlle Zélande)	COCCUSE Rémi (Monaco)	★ TRASTOUR Loris (AC Bistonine)
CLM	VERCHER Mattéo (VC Vaulx en Velin)	TRONCHON Bastien (La Motte Servolex C)	COCCUSE Rémi (Monaco)
Ligne	★ CHRISTENSEN Drew (Nlle Zélande)	COCCUSE Rémi (Monaco)	★ THOMPSON Rheuben (Nlle Zélande)
2018	★ VAUQUELIN Kevin (Normandie)	GUERNALEC Victor (Bretagne)	COCCUSE Rémi (PACA)
CLM	BAUDIN Alex (Auv Rhône Alpes)	★ VAUQUELIN Kevin (Normandie)	GUERNALEC Victor (Bretagne)
Ligne	HAILU Biniam (Centre Mondial)	★ CHARRIN Aloïs (Auv Rhône Alpes)	BROXHAM Ricardo (Centre Mondial)
2017	★ RAUGEL Antoine (VC Eckwersheim)	LEBRETON Jacques (AC Bisontine)	ELOY Maxime (CC Villeneuve St G)
CLM	HERCHEL Dylan (VC Riomois)	★ RAUGEL Antoine (VC Eckwersheim)	DELPHIS Thomas (Vulco Vaulx en Velin)
Ligne	ELOY Maxime (CC Villeneuve St G)	SIBILLE SIRON Jossua (AC Bisontine)	LEBRETON Jacques (AC Bisontine)
2016	GROLLEAU Quentin (VCLP Marseille)	DIDIER Clément (VS Romains Peageois)	JARNET Maxime (VC Vaulx en Velin)
CLM	DIDIER Clément (VS Romains Peageois)	JARNET Maxime (VC Vaulx en Velin)	LE MESNAGER Damien (VCLP Marseille)
Ligne	★ GROLLEAU Quentin (VCLP Marseille)	BOYER Kevin (SCO Dijon)	PASTOT Vincent (CC Villeneuve SG)
2015	★ LOUVET Louis (Creusot C)	MERIGNAT Sofiane (VCLP Marseille)	★ DEBAUMARCHE Nicolas (SCO Dijon)
CLM	★ DURBESSON Julien (AC Bollène)	★ LOUVET Louis (Creusot C)	MERIGNAT Sofiane (VCLP Marseille)
Ligne	★ LOUVET Louis (Creusot C)	MERIGNAT Sofiane (VCLP Marseille)	NAVARRO Quentin (EC Baume les Dames)
2014	★ ROCHAS Rémy (La Motte Servolex C)	★ MARTINEZ Daniel (Centre Mondial)	LHERMITTE Amaury (CSM Clamart)
CLM	GOHR André (Centre Mondial)	★ MARTINEZ Daniel (Centre Mondial)	PETROVSKI Andrej (Centre Mondial)
Ligne	COSTA Andrea (CR4C Roanne)	ROCHAS Rémy (La Motte Servolex C)	LHERMITTE Amaury (CSM Clamart)
2012	ELLSAY Nigel (VCC Morteau)	FAUSSURIER Romain (CR4C Roanne)	JASSERAND Benjamin (CC Chambéry)
CLM	GOULOT Kevin (Bourgogne)	ELLSAY Nigel (VCC Morteau)	FAUSSURIER Romain (CR4C Roanne)
Ligne	FAUSSURIER Romain (CR4C Roanne)	AUBERT Rémi (AC Bisontine)	ELLSAY Nigel (VCC Morteau)
2011	ROLLAND Loïc (E.C. St Etienne Loire)	CALLAOU Yvan (VC Riom)	★ GUILLONNET Adrien (AS Marcoussis)
2009	MARTIN Steven (Bretagne)	★ DELALOT Romain (Ile de France)	★ TURGIS Jimmy (Ile de France)
CLM	★ BILLON Alexandre (Ile de France)	★ DELALOT Romain (Ile de France)	★ LABEQUE Kevin (Aquitaine)
Ligne	MARTIN Steven (Bretagne)	COMET Pierre (Aquitaine)	★ TURGIS Jimmy (Ile de France)
2008	★ LE BON Johan (Bretagne)	★ BARDET Romain (Auvergne)	★ GUILLEMOIS Rémi (Aquitaine)
CLM	★ LE BON Johan (Bretagne)	BONNET Pierre (Auvergne)	★ BACON Romain (Ile de France)
Ligne	★ GUILLEMOIS Rémi (Aquitaine)	★ LE BON Johan (Bretagne)	★ PINOT Thibaut (Franche Comté)
2007	★ LE BON Johan (Bretagne)	★ COURTEILLE Arnaud (Normandie)	★ DE SOUZA Christopher (Normandie)
CLM	★ LE BOULCH Dimitri (Ile de France)	★ LE BON Johan (Bretagne)	★ PINOT Thibaut (Franche Comté)
Ligne	DE SOUZA Christopher (Normandie)	★ COURTEILLE Arnaud (Normandie)	★ LE BON Johan (Bretagne)
2006	BRUTUS Guillaume (Provence)	GOUEDARD Simon (Bretagne)	LARONZE Rémi (Limousin)
CLM	PIERRET Etienne (Normandie)	★ MORITZ Yann (Limousin)	★ DUVAL Aurélien (Champagne Ardennes)
Ligne	★ BONNIN Thomas (Midi Pyrénées)	★ BARBAS Yoann (Midi Pyrénées)	DAVID Nicolas (Bretagne)
2005	BOURGEOIS Laurent (AC Tarare Popey)	CONVERSET Mathieu (AC Bisontine)	PINOT Julien (AC Bisontine)
2004	STEHLY Aurélien (SCO Dijon)	KORTS LAUR Ervin (Cours la Ville C.)	JEANNIN Mickael (AC Bisontine)
2003	VIRAT Bertrand (EC St Etienne)	★ SONNERY Blaise (AC Tarare Popey)	BRIGAUD Thomas (PAC Avallon)
2002	★ LOUBET Julien (Haute Garonne)	★ ROCHE Nicolas (OCCV Draguignan)	VIRAT Bertrand (EC St Etienne Loire)
2001	THERVILLE Pierre (PS Le Creusot)	TESSON Philippe (VCLP Marseille)	SAADANE Samy (AVC Aix en Provence)
2000	GEOFFROY Benoît (Nièvre)	SPEZZA Jérémie (Saône & Loire)	★ DULAC Nicolas (Cours la Ville Cyclisme)
1999	GUICHARD Ludovic (AVC Aix en Provence)	DA SILVA Sébastien (VCLP Marseille)	MARANGONI Damien (Italie - Brescia)
1998	★ DUMOULIN Samuel (VC Caladois)	SION Florent (EC St Etienne Loire)	BERTOLO Jérémy (Aix en Provence)
1996	★ JOVINOT Alexis (Aix en Provence)	COELHO David (Loire)	ARNAUD Frédéric (Nièvre)
1995	★ FINOT Frédéric (Nièvre)	DAULNY Grégory (Ain)	CHARPIGNAC Dominique (VC St Rambert)
1994	FINOT Frédéric (Nièvre)	GRUX Alexandre (CC Audeux Besançon)	BENETIERE Stéphane (Saône & Loire)
1993	★ MARTINEZ Miguel (Nièvre)	★ BENETIERE Stéphane (Saône & Loire)	AUROUX Stéphane (Nièvre)
1992	RAVEL Olivier (Loire)	DERANGERE Jérémie (Saône & Loire)	★ DESSEL Cyril (UC Pélussin)
1991	CAUDRON David (CCV Picardie)	★ RAVEL Olivier (Loire)	JOSELIN Yannick (Sélection Allier)
1990	SANLAVILLE Didier (GO Cours la Ville)	BARTHE Stéphane (VC Dorlay)	BERGER Samuel (Saône & Loire)
1989	SANLAVILLE Philippe (GO Cours la Ville)	★ DI MANNO Sébastien (VC Dorlay)	PLAISANT David (Côte d'Or)
1988	BROCH David (VS Macon)	POLNY Xavier (CR4C Roanne)	FATTIER Hervé (Saône & Loire)
1987	BENY Hervé (VC Montbrison)	BEAL Stéphane (ASPTT St Etienne)	BROCH David (VS Macon)
1986	PAUCHARD Gilles (Saône & Loire)	FRIGERI Franck (GO Cours la Ville)	HUGONNET Marc (Ain)

* En rouge : Finale du Challenge National Junior/Coupe de France Junior

★ : Coureur passé professionnel

HEBERGEMENT

Nous avons pour habitude de vous proposer une solution d'hébergement collective au sein du lycée agricole de ressins à Nandax.

Cette solution n'a malheureusement pas pu aboutir cette année.

Voici une liste des hébergements les plus proches, qui permettent d'accueillir des équipes et individuels :

- **Chalets et camping municipal « Les Ecureuils » à Belmont de la Loire (42670)**

Chalets 5 à 8 personnes tout équipés.

Contact : Mairie de Belmont de la Loire (04.77.63.60.55)

- **Chalets le Cergne (42460)**

Chalets 5 à 8 personnes tout équipés.

Contact : Mairie du Cergne (04.74.89.77.54)

- **Hôtel Le Pavillon (69470)**

Chambres doubles et triples – Repas possibles

Contact : Route de Cours, Lieu dit « Col du Pavillon » (04.74.89.83.55)

- **Hôtel Le Bel'Vue (42460)**

Chambres doubles et triples – Repas possibles

Contact :

Contact et logistique hébergement :

Christophe DARGERÉ  06.98.58.14.36

REPAS ?

Les repas ne sont pas pris en charge par l'organisation.

Nous vous proposons une solution avec le restaurant « La Fargette », à Cours, qui vous propose des solutions de restauration pour le **samedi soir** et le **dimanche midi** : Plateau repas coureurs froids ou chauds.

Contact et centralisation commandes : (Avant lundi 25.07.22)

Christophe DARGERÉ  06.98.58.14.36

Restaurant La Fargette

11, rue de Thizy – 69470 COURS

04.74.89.73.65

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve 34^{ème} Tour de la Vallée de la Trambouze est organisée par COURS LA VILLE CYCLISME, dont le siège social est 1 rue de la vapeur, Cours la Ville 69470 COURS sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 31 Juillet 2022.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories juniors âgés de 17 à 18 ans. Elle est inscrite au calendrier national FFC 2022.

L'épreuve est classée en classe 1.14 (fédérale junior) et comporte 2 demi-étapes : un contre-la-montre et une demi-étape en circuit à réaliser plusieurs fois. Les coureurs doivent être en possession d'une licence FFC, acquise auprès de leurs clubs après présentation d'un certificat médical, et pour les coureurs mineurs d'une autorisation parentale.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.5. La participation peut être individuelle ou en équipe (maximum 12 coureurs par équipe) :

- Equipes de club FFC ;
- Ententes de clubs FFC ;
- Sélection des comités régionaux FFC ou de comités départementaux FFC ;
- Pôles Espoirs et Pôles France ;
- 4 équipes étrangères maximum.

L'épreuve est limitée à 120 coureurs

ARTICLE 4. PERMANENCE ET REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

La permanence de départ se tient, le Dimanche 31 Juillet 2022 au sous-sol de la mairie de COURS de 7 heures à 8 heures 30.

Une réunion des directeurs sportifs se tiendra à 13heures 30 Dimanche 31 juillet.

ARTICLE 5. ORDRE DE DEPART POUR LE CONTRE LA MONTRE

L'ordre de départ du contre-la-montre sera établi par l'organisateur et transmis la veille de l'épreuve au corps arbitral, sur la base des classements CLM de la Coupe de France et du nombre de coureurs par équipe. Les départs seront réalisés toutes les minutes.

ARTICLE 6. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550. Cette fréquence sera confirmée à la réunion des directeurs sportifs. Chaque véhicule suivant l'épreuve en ligne sera équipée d'une radio fournie par l'organisateur après la réunion des directeurs sportifs. Elle devra être restituée de suite après l'arrivée.

ARTICLE 7. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le club organisateur. Les coureurs et équipes sont priées de fournir des roues de rechange avec le nom mentionné sur celles-ci.

ARTICLE 8. VEHICULES DES EQUIPES

- CLM :

L'ensemble des coureurs du CLM pourront être suivis par un véhicule. Le conducteur doit être licencié à la FFC. Il est interdit de se tenir hors du gabarit du véhicule. Le véhicule doit se tenir au minimum 10 mètres derrière le coureur. Le conducteur veillera à allumer ses feux de croisement pour suivre le coureur en course.

- Etape en ligne :

Les équipes présentant au minimum 5 coureurs pourront proposer de suivre l'épreuve. Leur ordre sera déterminé dans l'ordre du classement du contre-la-montre (l'équipe du 1^{er} coureur se verra attribuer la 1^{ère}

place au sein de l'échelon des véhicules des équipes). Le directeur sportif doit être licencié à la FFC et devra avoir participé à la réunion des directeurs sportifs.

ARTICLE 9. INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

- Etape en ligne :

Selon l'article du règlement FFC 2.6.027, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

ARTICLE 10. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement est possible sur la course en ligne entre le KM 3.1 et le KM 3.9 du circuit.

ARTICLE 11. DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des arbitres, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 12. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

- Classement du contre la montre ;
- Classement de la demi-étape en ligne.
- Classement général au temps cumulés.

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants sont attribués:

- Epreuve en ligne : 183€ /10
- Epreuve contre la montre : 183 € /10
- Classement général : 183 € /10

ARTICLE 14. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu salle des permanences place de la Mairie Cours la ville

ARTICLE 15. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole de la première étape :

- Les 3 premiers de l'épreuve en ligne

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole de la deuxième étape

- Les 3 premiers du contre la montre
- Les 3 premiers du classement général de l'épreuve
- La 1ère équipe du classement par équipe de l'épreuve

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 15 minutes après leur arrivée

ARTICLE 16. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

34^{EME} TOUR DE LA VALLEE DE LA TRAMBOUZE

DIMANCHE 31 JUILLET 2022 - COURS (69)

ORGANISATION COURS LA VILLE CYCLISME



DETAILS DE L'ORGANISATION :

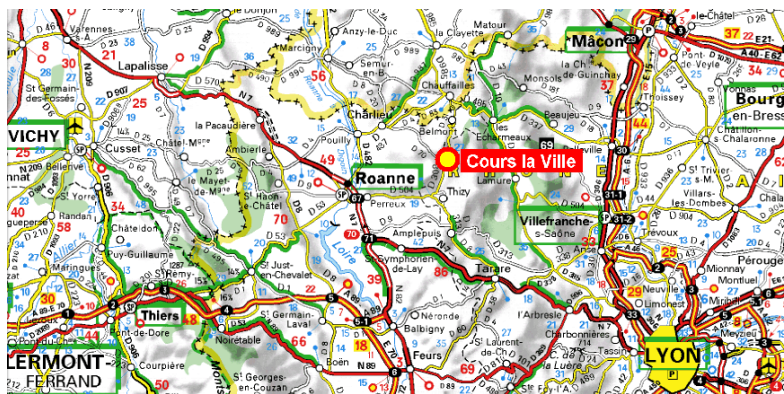
- CLM de 14,35 Km + course en ligne de 8 x 14,25 = 114 Km
- Engagements par internet: www.ffc.fr - Prix : 21 €
- Participation : Individuelle ou par équipe.
- Retrait des dossards : 7h à 8h30 – Sous-sol Mairie de Cours
- Signature des coureurs + contrôle des vélos du CLM: 15 min avant horaire de départ
- 1^{er} départ CLM : 9 heures 00 – Rue Général Leclerc
- Réunion Directeurs sportifs : 13 heures 30 – Sous-sol Mairie de Cours
- Signature des coureurs et présentation des équipes : 14 heures à 14 heures 15
- Appel des concurrents de l'épreuve en ligne : 14 heures 25
- Départ de l'épreuve en ligne : 14 heures 30 – Rue Georges Clémenceau – Cours
- Contrôle anti dopage : Sous-sol Mairie de Cours
- Grille de prix : 183 € / 10 (CLM) - 183 € / 10 (Ligne) - 183 € / 10 (Général)
- Podium protocolaire à l'arrivée du CLM (3 premiers) et vers 17 heures (3 premiers de l'étape et 3 premiers du classement général + 3 premiers GPM) suivi d'un vin d'honneur

30 min de Roanne

1 h de Macon

1h15 de Lyon

1h15 de Clermont



Contacts : Pierre-Yves SANLAVILLE – 219, rue de Thel – 69470 COURS

📞 06.23.68.06.19 🖱️ pierre.yves.sanlaville@gmail.com

Sylvain AUCLAIR – Les Charrières – 69470 COURS

📞 06.18.96.07.63 🖱️ syl20auclair@yahoo.fr

Christian DULAC - 2 chemin du Prince – PONT TRAMBOUZE 69470 COURS

📞 06.02.11.38.19 🖱️ christian.dulac1@orange.fr

<https://www.courslavillecyclisme.com/>